



Horaire des auditions

(Mis à jour le 23 octobre 2017, 13 h 30)
(sujet à modifications)

Commission des institutions

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 107,
Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la
corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des
poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs

Le mercredi 18 octobre 2017 (Salle du Conseil législatif)

15 h 00	Remarques préliminaires
15 h 15	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (003M)
16 h 00	Comité public de suivi des recommandations de la Commission Charbonneau
16 h 45	<i>Ajournement</i>

Le jeudi 19 octobre 2017 (Salle du Conseil législatif)

*Après les affaires
courantes, vers*

11 h 30	Association des directeurs de police du Québec
12 h 15	Commissaire à la lutte contre la corruption
13 h 00	<i>Suspension</i>
15 h 00	Sûreté du Québec
15 h 45	Barreau du Québec (004M)
16 h 30	Directeur des poursuites criminelles et pénales

17 h 15 Bureau des enquêtes indépendantes

18 h 00 *Ajournement*

Le mardi 24 octobre 2017 (Salle du Conseil législatif)

*Après les affaires
courantes, vers*

15 h 30 Protecteur du citoyen

16 h 15 Ordre des ingénieurs du Québec (001M)

17 h 00 Association des policières et policiers provinciaux du Québec

17 h 45 *Suspension*

19 h 30 Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

20 h 15 Service de police de la Ville de Montréal

21 h 00 *Ajournement*

M^{me} Carolyne Paquette
Secrétaire de la Commission des institutions
Direction générale des affaires parlementaires
Édifice Pamphile-Le May, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : ci@assnat.qc.ca